

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n° 2

LEGENDE PLAN DE ZONAGE

Dossier d'enquête publique
Octobre 2018

direction **urbanisme
et territoires**

aménagement du territoire
et projets urbains

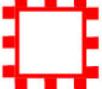
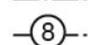
ADEUS

LEGENDE DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES PLAN DE ZONAGE

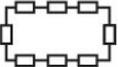
ZONAGE

-  Limite commune
-  Limite de quartier
-  Limite de zone
- UB3** Désignation de la zone
- SMS1** Désignation du secteur pour la mixité sociale
(cf. règlement écrit)
- STL1** Désignation de servitude de taille de logement
(cf. règlement écrit)
- 12mET** Hauteur maximale autorisée des constructions à l'égout de toiture
- 15mHT** Hauteur maximale autorisée des constructions hors tout
-  Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

EMPLACEMENTS RESERVES

-   Emplacement réservé et emprise
- 
-  **BIS 24** Désignation de l'emplacement réservé : indication commune/quartier et numéro
(cf. liste des emplacements réservés)
-  Emplacement réservé pour la mixité sociale
-  **BIS H1** Désignation de l'emplacement réservé pour mixité sociale : indication commune/quartier H et numéro
(cf. liste des emplacements réservés)
-  Tracé de principe des futures voies et emprise

AUTRE DISPOSITION

-  Projet d'Aménagement Global

REPERAGE GRAPHIQUE

-  Espace contribuant aux continuités écologiques
-  Espace planté à conserver ou à créer
-  Jardin de devant à conserver ou à créer
-  Alignement d'arbres à conserver ou à créer
-  Arbre ou groupe d'arbres à conserver ou à créer
-  Marge de recul et cote
-  Bande constructible et cote
-  Ensemble d'intérêt urbain et paysager
-  Bâtiment exceptionnel
-  Bâtiment intéressant
-  Ensemble de façades remarquables
-  Clôture soumise à dispositions particulières
-  Ligne de construction
-  Secteur de point de vue et côte altimétrique de construction

Nota1 : certains éléments de la légende peuvent ne pas figurer sur le plan

Nota2 : veuillez penser à consulter les autres plans ou cartes du document, notamment ceux présents en annexe du PLU

Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg - Règlement graphique - Plan de zonage